

Demande d'acte de naissance, mariage ou décès



▼ Contenu

Acte de décès

Acte de décès (copie) : accessible à tout requérant.

Où s'adresser ?

Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt

Si le décès est survenu à Beauchamp ou si le dernier domicile connu est à Beauchamp : service de l'Etat-Civil. > [contacter le service](#)

Informations à communiquer

Indiquer la date du décès, le nom et prénom du défunt.

Par correspondance : joindre une enveloppe timbrée rédigée à votre adresse.

Acte de mariage

Qui peut l'obtenir ?

Acte de mariage (extrait sans filiation) : tout requérant.

Acte de mariage (copie ou extrait, avec filiation) : l'intéressé, les ascendants intéressés et descendants majeurs.

Où s'adresser ?

Mairie du lieu de mariage : Service de l'Etat civil

Mariés à Beauchamp : Service de l'Etat civil - > [contacter le service](#)

Français mariés à l'étranger : Ministère des Affaires Étrangères

Service État Civil

44941 Nantes Cedex 09

Tél. : 0826.08.06.04

www.diplomatie.gouv.fr

Informations à communiquer

Une pièce d'identité,

La date du mariage,

Par correspondance : Indiquer les noms et prénoms des parents du demandeur, joindre une enveloppe timbrée rédigée à votre adresse.

Acte de naissance

Qui peut l'obtenir ?

Acte de naissance (extrait sans filiation) : tout requérant.

Acte de naissance (copie intégrale) : l'intéressé, les ascendants intéressés et descendants majeurs

Où s'adresser ?

Mairie du lieu de naissance : Service de l'Etat civil

Né(e) à Beauchamp : Service de l'Etat civil - > [contacter le service](#)

Français nés à l'étranger : Ministère des Affaires Étrangères

Service État Civil

44941 Nantes Cedex 09

Tél. : 0826.08.06.04 - www.diplomatie.gouv.fr :

Pour informations générales :

Secrétariat d'État à l'Outre Mer

27, rue Oudinot

75007 Paris

www.outre-mer.gouv.fr

Pièces justificatives :

- Une pièce d'identité
- Par correspondance : Mentionner le nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées), le prénom, la date de naissance ainsi que les noms et prénoms des parents, joindre une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse.

Acte demandé?

Nature de l'acte

- Acte de naissance
- Acte de naissance sans filiation
- Acte de mariage
- Acte de mariage sans filiation
- Acte de décès

Type d'acte

- Copie intégrale
- Extrait sans filiation
- Acte plurilingue

Nombre d'exemplaire(s)

- 1
- 2
- 3

Lieu et date de l'événement

Lieu de l'événement

Date de l'événement

Cette date correspond à la date de naissance, mariage ou décès.

Personne concernée

Sexe

- Homme
- Femme
- Non connu

Nom de naissance

Prénom(s)

Nom marital

La personne a fait l'objet d'une adoption

?

- Oui
- Non

Nom du père

Indiquez "Inconnu" si la personne concernée n'a pas été reconnue.

Prénom du père

Nom de naissance de la mère

Prénom de la mère

Conjoint

Nom du conjoint

Prénom du conjoint

Nom du père du conjoint

Prénom du père du conjoint

Nom de la mère du conjoint

Prénom de la mère du conjoint

Vos coordonnées?

Nom

Prénom

Organisme

Si vous effectuez une demande au titre d'une entité publique, organisation privée, association, autre, veuillez préciser l'intitulé de l'organisme.

Courriel

Téléphone

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Pays

Vous êtes

?

Vous êtes ?

Enter other...

Seuls le titulaire majeur, les parents, grands-parents et organismes habilités (mairies, notaires, avocats...) peuvent demander la copie intégrale d'un acte de naissance et de mariage. Un extrait sans filiation peut être délivré à tout demandeur.

Pièce d'identité?

No file selected

2 fichiers au maximum.

Limité à 8 Mo.

Types autorisés : jpeg, jpg, png, pdf.

J'atteste de l'exactitude des renseignements fournis

[Consulter](#)

▼ CAPTCHA

Cette question sert à tester si vous êtes une personne.